

TENIR LES ENGAGEMENTS ET LES DÉLAIS

POUR FAIRE CIRCULER TOUS LES TRAINS

ET MODERNISER LA LIGNE POLT

La fin de l'année 2023 et le début de 2024 ont été marqués par une dégradation sans précédent de la circulation des trains. Cette situation a amené notre association à lancer un appel à manifester. Le 27 janvier, dans 7 gares de la ligne POLT, près de 2000 manifestants* ont exigé des mesures d'urgence pour assurer la circulation des trains et une baisse des tarifs. Nous avons présenté 6 propositions afin de faire face à une situation due à un matériel vétuste, au manque d'investissements dans les infrastructures, à un défaut d'entretien des abords des voies ainsi qu'à la pénurie de personnels en constante réduction.

Le 19 février le groupe de travail trimestriel s'est réuni à Cahors avec pour mission de répondre à l'urgence, d'assurer le service que sont en droit d'attendre usagers et territoires.

Où en sommes-nous un mois et demi après ?

Il semblerait, d'après les dernières informations recueillies le 4 avril auprès de la SNCF, qu'au premier trimestre 2024, la régularité ait progressé par rapport au dernier trimestre 2023 (les retards de plus d'une heure sont passés de 82 à 57), que les défaillances de matériel aient régressé. 14 locomotives supplémentaires ont été mobilisées. La maintenance est en cours de renforcement : sur les deux principaux centres de maintenance, SNCF a recruté un ingénieur dédié aux Corail, 2 retraités techniciens et des formateurs ; 5 embauches sont prévues.

Malheureusement, le plan de transport pour cause de travaux, a fait passer la circulation des trains, avec la suppression de 2 AR de janvier à mars, de 1560 à 1462 pour ce premier trimestre.

Modernisation de la ligne et mise en œuvre du schéma directeur.

Nous demandons le respect strict des travaux et des délais.

1. Livraison et mise en service des nouveaux trains « Oxygène » dès le 2^e semestre 2025, comme l'engagement en a été pris.
2. Achèvement complet des travaux de régénération pour l'arrivée des nouveaux trains (2/3 sont effectués à ce jour).
3. Modernisation effectuée dans le même temps à hauteur de 385 M€ (l'État s'est engagé pour 257 M€).
4. Passer des 9AR de départ (actuellement 10) à 11AR,
5. Assurer des Paris-Limoges en 2h49 avec gains de temps de 35 min sur les AR Paris-Toulouse.

Demandes complémentaires en utilisant le plan d'investissements, dit « Plan BORNE » (100 Md€ d'ici 2040).

- 1) Passer de 11 AR à 14 AR, avec une commande supplémentaire de rames « Oxygène ».
- 2) Réaliser des Paris-Limoges en 2h40 (étape vers les 2h30) et des gains de 45 min sur les AR de Paris à Toulouse.
- 3) Poursuivre la modernisation de la ligne, notamment les travaux de renforcement électrique, voies et caténaires, et le suivi de sa maintenance, afin que les trains puissent circuler dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité pour les décennies à venir.

Nous réfutons catégoriquement toute velléité de limiter, diminuer ou refuser les efforts nécessaires, pour un prétexte budgétaire sans fondement.

L'investissement dans le développement du transport ferroviaire (matériel et infrastructures ; voyageurs et fret) est l'un des piliers fondamentaux de la lutte contre le réchauffement climatique et donc permettre d'en réduire le coût. Il est une des conditions pour en accroître la fiabilité donc la fréquentation. Alors même que nous manquons anormalement de trains pour satisfaire la demande actuelle et tenir les objectifs définis par la SNCF, l'État et l'UE, la mobilité par rail est l'outil indispensable pour permettre une offre de service satisfaisante, un développement équilibré du territoire et donc l'efficacité économique.

Pour ces raisons nous appelons : usagers, élus, citoyens, forces économiques et sociales, associations, à rester mobilisés afin d'obtenir, pour aujourd'hui et pour demain, une desserte respectueuse de nos territoires, de leurs habitants et de leurs forces vives, s'inscrivant complètement dans la nécessaire transition écologique, enjeu majeur de ce XXIe siècle.

A Souillac le 6 avril 2024

**Parmi eux : 16 parlementaires ; 5 présidents de conseils départementaux ; 4 présidents de CCI ; 2 vice-présidents de région ; des dizaines de maires ; des syndicats et associations ; des usagers.*